

La charte en feuilleton – Dernier épisode et conclusion

Avec les trois règles suivantes nous arrivons à la conclusion de l'article 4 de la charte.

Elles concernent la confidentialité des messages et leur diffusion éventuelle.

- Si on souhaite transférer le message d'un adhérent à l'extérieur du Google Group, il est nécessaire de lui demander l'autorisation.

Sauf dans le cas où l'auteur du message lui-même souhaite une diffusion plus large de celui-ci, la confidentialité s'applique aux messages diffusés sur le GG.

Si un adhérent m'écrit personnellement et que je souhaite faire connaître son message, vérifier avec lui que c'est possible.

Une recommandation : il est souhaitable que la confidentialité concerne aussi les messages personnels entre adhérents dans le GG.

Ainsi chacun contribue à nourrir un climat de confiance.

- Avant de transférer sur le Google Group un message extérieur, on prend soin, en respect de la réglementation en vigueur, d'effacer la liste des adresses figurant dans le message transféré.

C'est maintenant une obligation légale. Elle protège de la revente de fichiers d'adresses, de la diffusion de virus et de spams (messages non souhaités).

Un souhait : que l'auteur du transfert explique en quelques mots pourquoi il a souhaité partager l'information en question sur le GG particulièrement.

- Pour faire une utilisation personnelle des adresses courriels des adhérents, il est nécessaire de demander l'autorisation aux personnes concernées.

Cela s'applique au cas où l'on souhaiterait constituer sa propre liste de diffusion personnelle pour faire connaître diverses informations nous concernant.

Nos réflexions sur la fin de l'article 4 sont aussi les dernières de ce feuilleton qui se termine aujourd'hui.

Le chemin parcouru au gré de ces épisodes nous a confortés dans l'idée que la « pratique » du GG pourrait bien être une méditation en action.

En tous cas l'activité de ce GG dépend de notre responsabilité.

Si l'un ou l'autre parmi vous souhaite partager réflexions et idées à propos de ces commentaires de la charte, n'hésitez pas.

Souhaitons que toute cette réflexion à propos de la charte, avec ses principes et ses quelques règles nous inspire pour nourrir la qualité des échanges entre nous, qu'ils soient virtuels ou non.

Rappel : tous les épisodes de « La charte en feuilleton » se trouve sur le site de Landrevillage.

Bien amicalement,
L'équipe du GMF